

ÉCOLE D'ARCHITECTURE

«Un régime basé sur la terreur, le harcèlement et l'intimidation»

Une ambiance délétère mine depuis plusieurs mois l'Ensam, l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier. Saisine du procureur, démissions... «Libération» révèle d'accablants témoignages d'étudiants et d'enseignants.

ENQUÊTE

Par **SARAH FINGER**
Correspondante à Montpellier
Dessin
SANDRINE MARTIN

Les conflits qui agitent l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier (Ensam) s'affichent désormais sur les murs de l'établissement. Le 27 octobre, élèves et enseignants découvriraient des tags et des collages près du portail: «harcèlement», «complicité», «école de la honte». Les noms de quatre professeurs étaient aussi placardés sur le mur, avant que le tout ne soit recouvert d'une bache par la direction qui, dans la foulée, déposait plainte pour dégradations et propos diffamatoires. Mais des étudiants de l'Ensam ne veulent plus se taire: 170 d'entre eux ont diffusé en début de semaine une lettre ouverte dans laquelle ils pointent

le corps enseignant ne se porte pas mieux: on y dénonce des abus et excès de pouvoir concernant des non-renouvellements de contrat, des irrégularités dans les procédures de recrutement, des jurys non conformes... Au total, une demi-douzaine de recours devant le tribunal administratif vise l'Ensam. Le procureur de Montpellier a en outre été saisi, le 27 octobre, par 14 enseignants qui souhaitent porter devant la justice des faits de harcèlement. «Les problèmes s'aggravent et s'institutionnalisent à l'Ensam, où l'arbitraire est devenu la règle», commente à Libération M^e Sophie Mazas, qui défend la plupart des requérants. Il s'agit désormais d'aggraver les forces des victimes.»

Le malaise ne date pas d'hier. Le ministère de la Culture, tutelle de l'Ensam, a été alerté à plusieurs reprises sur des dysfonctionnements au sein de l'école. «Depuis 2018, j'ai envoyé au ministère pas moins de huit courriers pour dénoncer des irrégularités», raconte un enseignant encore en poste. Je n'ai reçu aucune

réponse.» Au cœur des griefs: une organisation clanique de l'école. La direction et les différentes commissions qui gèrent la vie de l'établissement seraient monopolisées par quelques-uns, peu disposés à laisser s'exprimer des voix discordantes. Jean-Luc Lauriol, enseignant à l'Ensam durant trente ans et aujourd'hui retraité, dénonce ainsi une «prise de pouvoir», une «mainmise sur l'école»: selon lui, la direction privilégie l'«embauche continue d'enseignants obligés qui suivent les consignes de vote». Lambert Dousson, maître de conférences durant six ans à l'école, va plus loin: «Cet établissement public d'enseignement et de recherche a été, de fait, privatisé.»

«UN VRAI PELOTON D'EXÉCUTION»

Conséquence directe de cette dérive, selon ces témoins: l'éjection des enseignants non titulaires suspectés d'insoumission. «Leur contrat n'est pas renouvelé, sans raison valable», raconte Hélène Guérin,

docteure en histoire de l'art. J'ai moi-même été éconduite en août, après un entretien hallucinant où il m'a été reproché de ne pas m'associer aux «bons architectes». Jean Plannès, architecte, paysagiste et enseignant, s'est lui aussi vu remercié cet été: «J'avais réussi le concours pour être titulaire, et j'étais candidat sur trois postes. Mais je n'ai été auditionné sur aucun: on m'avait fabriqué un jury sur mesure, un vrai peloton d'exécution. Et le directeur a mis fin à mes quinze ans de contrat comme non-titulaire dans le plus grand mépris.»

Un audit sur les risques psychosociaux, finalement mené par la direction de l'Ensam auprès du personnel après des signalements de «situations de souffrance au travail» par le médecin de prévention, a servi de détonateur. Les témoignages recueillis fin 2019 par le cabinet d'audit dépeignent un tableau sombre: agents et enseignants confessent un mal-être, un manque de reconnaissance et de considération, d'information et de transparence de

la part de la direction. Et pointent également, dans ce «climat de tensions», des «attitudes hostiles et des violences verbales récurrentes». Cette enquête révèle en outre que des «propos sexistes et comportements à connotation sexuelle» ont été évoqués à 18 reprises lors des 45 entretiens individuels ou collectifs qui ont été menés.

«J'AI ENVIE DE TE VIOLER»

«Lors de la première présentation de cet audit, le 14 février, nous avons découvert ces témoignages faisant état de harcèlement moral, mais aussi de propos et de gestes à connotation sexuelle», raconte Robert Celaire, qui est, alors, l'un des deux représentants enseignants dans le comité de pilotage de cet audit. «Dans la seconde version du document, produite quatre jours plus tard, ces verbatims avaient disparu», poursuit-il. Peu avant la présentation finale de l'audit, en juillet, une version encore plus édulcorée est proposée au comité de pilotage. Robert Celaire et sa collègue démis-

sionnent, refusant de «cautionner un texte qui trahissait les témoignages de souffrance des agents de l'Ensam».

Parmi ces témoignages, celui d'une cadre administrative qui raconte avoir alerté depuis deux ans et demi le ministère sur des situations de harcèlement sans obtenir le moindre retour: «Deux collègues et moi-même avons subi des gestes ou propos déplacés, du genre "j'ai envie de te violer". Pour moi, c'était une main sur la cuisse, à deux reprises. Mais la pire, c'est la violence morale, les agressions verbales, les reproches permanents, les humiliations. Avec une collègue, en comité de direction, on se tenait la main sous la table pour ne pas pleurer.»

Le 26 août, Alain Derey, directeur de l'Ensam depuis 2014, met prématurément fin à son mandat et annonce qu'il va piloter la librairie montpelliéraine Sauramps. Mais l'affaire n'en reste pas là. Entre-temps, le ministère de tutelle a chargé l'Inspection générale des affaires culturelles (Igcac) de mener au

sein de l'Ensam une enquête administrative dont les conclusions sont attendues pour la fin de l'année. Nous avons pu consulter certains témoignages qui lui avaient été adressés; tous sont éloquentes. «En quinze ans de carrière dans l'enseignement, je n'ai jamais vu une telle quantité de souffrance chez des collègues et des étudiant(e)s. Je suis parti de cette école dégoûté de l'enseignement», écrit ainsi Lambert Dousson. «Au fil des années, un régime basé sur la terreur, le harcèlement, l'intimidation s'est mis en place», résume Robert Celaire, qui a demandé sa mise en disponibilité après douze ans passés à enseigner à l'Ensam. Une de ses collègues, en poste durant cinq ans, a quant à elle demandé sa mutation.

«LA DOUBLE PEINE»

Les étudiants qui acceptent de témoigner décrivent tous un climat délétère. «Des convocations inopinées par la direction se transformant en tête-à-tête qui vivent à l'intimidation. Le stress a provoqué des cri-

ses d'eczéma chez une de mes copines; une autre n'a plus ses règles», raconte Camille (1), inscrite en troisième année. Mais les étudiants ont peur de se plaindre à cause de leur cursus ou de leur future embauche. Moi, je cherche clairement à quitter cette école.»

Le cas de deux étudiants a particulièrement choqué les jeunes. Tout d'abord celui d'une jeune Marocaine venue en France pour étudier à l'Ensam: «Elle a été exclue pour trois ans sans même passer par le conseil de discipline», dénonce M^e Mazas, son avocate. L'école lui a mis zéro sur vingt à son rapport d'étude, prétendant pour plagiat, alors que la notion de plagiat n'existe pas pour de tels rapports, qu'elle cite les auteurs qu'elle est accusée d'avoir plagiés, qu'elle n'a pas été encadrée pour la rédaction de ce document et qu'elle a validé les deux tiers d'une licence!»

Guillaume, lui, a écopé de deux semestres d'exclusion «avec sursis». Ses ennuis ont commencé pendant le confinement: dès fin mars, cet

étudiant de première année perd pied. Seul et anxieux, il décroche de l'enseignement à distance malgré le soutien de la psychologue scolaire. Les mails qu'il envoie à l'Ensam témoignent d'une grande angoisse. L'un de ses appels au secours suscite un commentaire aussi bref que sarcastique du directeur... qui l'adresse à Guillaume par erreur. Les échanges s'enveniment, ce qui lui vaut d'être convoqué en conseil de discipline. Il sera assisté par Fabien Bon, président du Syndicat de combat universitaire de Montpellier (Scum): «C'était hallucinant. Notre audition a été expédiée en vingt minutes, alors qu'on parlait de la dépression d'un élève, raconte ce dernier. Pour Guillaume, c'était la double peine. Quant à moi, je n'ai quasiment pas pu m'exprimer.»

«L'ENTRE-SOI ET L'OMERTA»

A Montpellier, les tensions au sein de l'Ensam n'ont été révélées que très récemment, si l'on en croit une ancienne élue municipale proche

du milieu de l'architecture: «Auparavant, nous n'en avions jamais entendu parler. Les problèmes étaient étouffés.» A l'inverse, Ahlem Ghezali, vice-présidente de l'Union nationale des étudiants en architecture et paysage (Uneap), n'est guère étonnée: «Les cas de harcèlement et de discrimination sont fréquents dans les écoles d'art, où sévissent l'entre-soi et l'omerta», déplore-t-elle. Selon une enquête du ministère de la Culture lancée en février auprès de 101 établissements, 61% des sondés déclarent en effet avoir été témoin ou victime d'agressions sexistes. «Mais un fait distingue l'Ensam, ajoute Ahlem Ghezali. A Montpellier, le malaise touche autant les étudiants que les enseignants.»

S'abritant derrière l'enquête administrative en cours, ni l'Ensam, ni Alain Derey, ni le ministère de la Culture n'ont souhaité s'exprimer. Les étudiants, eux, attendent des réponses. ◀

(1) Le prénom a été modifié.

